
Big Data, Big Brother, Big Chill : l'effet boomerang du transnational

Big Data, Big Brother, Big Chill: The Boomerang Effect of the Transnational

Michèle Rioux



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/6030>

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Association d'Économie Politique

Référence électronique

Michèle Rioux, « Big Data, Big Brother, Big Chill : l'effet boomerang du transnational », *Revue Interventions économiques* [En ligne], Hors-série. Transformations | 2014, mis en ligne le 01 mars 2014, consulté le 11 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/6030>



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.



Big Data, Big Brother, Big Chill : l'effet boomerang du transnational

Michèle Rioux

Directrice,
Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation

En toile de fond, c'est une révolution culturelle qui se dessine, une société de l'information dont les réalités socioéconomiques, culturelles et politiques sont de plus en plus visibles

Inte me t e st part out, Inte me t change tout.

Internet et la nouvelle économie sont-ils vraiment nouveaux ? Quels sont leurs effets sur les modèles économiques, sociaux et politiques de longue durée ? L'idée d'un déterminisme technologique voulant qu'Internet soit une variable déterminante de changement a toujours été rejetée, bien qu'avec quelques hésitations, mais en 2014, Internet doit être reconnu pour ce qu'il est : un agent transformateur qui s'imisce partout et déroute les usages, les pratiques, les idées, les institutions et surtout les pouvoirs. Internet est un espace méconnu aux limites encore peu familières, mais chose certaine, il a fait sauter les frontières entre les États, entre les secteurs de l'informatique, de la radiodiffusion et des télécommunications historiquement distincts et séparés, il a remis en cause l'efficacité des politiques publiques, des modèles d'affaires et, étonnamment, on voit s'installer le Bitcoin en tant que monnaie virtuelle ou bien encore des banques virtuelles comme la KissKissBankBank, spécialisée en *crowdfunding* (finance participative), en dehors de tout cadre réglementaire, du moins jusqu'à tout récemment.

Peu d'observateurs ont vu à quel point Internet prenait toujours plus de place dans le monde et dans nos sociétés. D'un objet technique et scientifique à sa naissance, Internet est devenu un instrument économique et stratégique dans les années 1990, puis social dans les années 2000 et aujourd'hui un enjeu politique et juridique. Tentaculaire, le réseau des réseaux s'est étendu lentement et indubitablement, sans que vraiment personne ne soit capable de mesurer son *ex e ptio nna lisme*.

Internet attire, s'impose et commence à être un objet de méfiance, au point où son expansion pourrait bien être remise en cause, ou du moins, fondamentalement transformée. Mais il est là pour rester,

bien ancré dans l'ADN des nouvelles générations. Selon l'UIT, 40 % de la population mondiale est connectée à Internet (UIT, 2013). Les *homo numericus* se multiplient tant et si bien que l'on parle maintenant d'une « génération du numérique » mesurée pour la première fois en 2013 (en anglais, *digital natives*). On estime que 30 % de la jeunesse du monde (15-24 ans) navigue en ligne depuis au moins cinq ans. Bien sûr, ce n'est que c'est 5 % du monde et il s'agit surtout de la jeunesse des pays développés, mais il y a des pays qui surprennent, comme la Corée du Sud, la Malaisie ou bien la Barbade qui ont des pourcentages de *digital natives* aussi élevés qu'aux États-Unis et au Canada (13 % de la population totale et 95 % des jeunes pour les États-Unis ; 12 % de la population et 90 % des jeunes pour le Canada). Pour ces jeunes, Internet n'est pas une nouveauté, ni un défi, c'est une partie de leur identité, ils sont nés avec.

En toile de fond, c'est donc une révolution culturelle qui se dessine, une société de l'information dont les réalités socioéconomiques, culturelles et politiques sont de plus en plus visibles. Mais l'on commence aussi à voir l'« invisible » du Net : des racines profondes où se trouvent stockées de manière « sécuritaire » une masse d'information et d'activités anonymes, secrètes et parfois illégales dont certains pays et certaines entreprises peuvent faire un usage qui brime les droits et libertés des utilisateurs, d'autant que s'entrecroisent avec cela les enjeux d'espionnage industriel, de collectes électroniques de données et de sécurité économique et militaire. Les individus et toutes les sortes d'organisations peuvent aussi s'y infiltrer et utiliser ces informations à leurs propres fins. Ne citons pour l'instant que les révélations d'Edward Snowden qui nous apprenait qu'il y a effectivement un *Big Data* dans ce que l'on appelle le TOR (The Onion Router ou le Deep Web) où les données sont surveillées et partagées par les grandes entreprises et les gouvernements.

La bataille du Big Data

Les entreprises comme les États se sont toujours livrés bataille pour contrôler les données accumulées (le *Big Data*), assurer la sécurité des transactions et des réseaux, et établir les règles et principes applicables à Internet. Aujourd'hui, rien ne va plus ; le numérique est à un moment tournant. Il a été au cœur des stratégies de compétitivité des gouvernements et des entreprises des pays avancés, notamment aux États-Unis. Le retour de la compétitivité des années 1990, la bulle des *start-up* et son éclatement, la concurrence dans ce secteur ont aussi fait émerger de grands oligopoles qui restent surtout concentrés aux États-Unis, vivier et terrain de prédilection des entreprises numériques.

Le secteur numérique contribuerait à la croissance à un niveau moyen de 30 %. Plus grands encore sont ses effets indirects sur les gains de productivité globale. Aux États-Unis, selon IDATE (Idate Digiworld, 2012), sa contribution aurait été de l'ordre de 37 % de 1980 à aujourd'hui, comparativement à seulement 26 % en Europe. Celle-ci tente bien de rattraper les États-Unis : Neelie Kroes, commissaire chargée de la société numérique, ne ménage pas ses efforts pour contrer la fragmentation du marché européen – face aux entreprises oligopolistiques comme Apple, Google ou Amazon – mais rien ne semble empêcher l'écart de se creuser sur l'axe transatlantique, confirmant ainsi hors de tout doute la place centrale qu'occupent les États-Unis dans cette économie numérique et la gouverne de ses réseaux et ses services. Cette position dominante a cependant un prix : les États-Unis font face à des disputes et rivalités oligopolistiques qui remettent en cause le modèle de concurrence et les principes de non-discrimination et de neutralité des marchés qui le régissent. Disons-le, les institutions américaines de régulation des marchés en ont plein les bras.

C'est Internet et les transferts de données, avec les mobiles, qui progressent le plus rapidement. Ces deux secteurs devraient croître de 6 % par année durant les cinq prochaines années selon les prévisions de l'IDATE. Cela permet de comprendre les grandes manœuvres commerciales et les enjeux stratégiques engageant les anciens comme les nouveaux joueurs. La plus grande menace vient sans doute des monopoles qui contrôlent les tuyaux et dont les pratiques remettent en cause ce que certains ont appelé la nature décentralisée et neutre d'Internet. Les entreprises rivalisent à coup de standards, de brevets, de modèles d'affaires innovants et agressifs. Les fusions, les pratiques fondées sur l'exploitation des standards, des brevets et sur des modèles d'affaire font planer des risques de concurrence déloyale et de monopolisation qui préoccupent au plus haut point les autorités et menacent

l'ouverture et la neutralité du Net. Les entreprises de télécommunications, pour la plupart des anciens monopoles, adoptent des stratégies numériques qui pèsent sur certaines entreprises, de Netflix à Google, qui se font les défenseurs de la neutralité d'Internet. Les grandes entreprises du secteur sont toujours en majorité les propriétaires des réseaux de télécommunications (câbles et réseaux de nouvelle génération). Mais la question de la neutralité d'Internet est aussi controversée. Ainsi, selon la décision de janvier 2014 de la justice américaine (Cour d'appel du district de Columbia répondant à Verizon), la Federal Communications Commission ne peut pas imposer des règles pour garantir la neutralité du Net, en l'occurrence la non discrimination des usagers des réseaux. Les mesures visant la neutralité d'Internet seraient inconstitutionnelles, ce qui signifie que les opérateurs Internet pourraient réclamer aux gros utilisateurs, comme Netflix ou YouTube, de payer pour une connexion rapide.

Big Brother et le spectre du Big Chill

Après une expansion incroyable, Internet fait face à des menaces de fragmentation, voire d'implosion. Les nombreuses controverses actuelles sont de nature à provoquer un *Big Chill*. Google est au cœur de ces polémiques. L'entreprise surveille tout et fait de la vie privée une anomalie affirmait il y a quelques mois Vint Cerf, l'un des pères fondateurs d'Internet, à la Federal Trade Commission. Scoot McNealy, co-fondateur de Sun Microsystems, avançait la même chose en parlant de « zero privacy » où tout peut rapidement se retourner contre vous.

Est-ce que la surveillance mur à mur révélée au monde aura l'effet de dissuader les utilisateurs de développer leurs activités sur le réseau des réseaux ? Qui dicte les règles sur Internet ? Qui définit les droits ? Pas évident de répondre à ces questions. C'est d'ailleurs dans cet esprit que plusieurs groupes s'organisent en vue de protéger Internet de ce que certains ont déjà appelé les « *Chilling Effects* ». Tout en respectant les lois, notamment les lois sur la propriété intellectuelle, il faut aussi défendre les droits des personnes à utiliser Internet pour communiquer librement et légalement, si, justement, Internet est ouvert. Mais comment définir qui a le droit, pour des motifs de sécurité, de manière légitime, de surveiller le Net ? Où s'arrête le droit d'utiliser Internet ? L'arbitrage doit se faire comme toujours entre sécurité et liberté, mais cette fois, dans un univers virtuel où les informations sont à la fois confidentielles, secrètes et surveillées !

Les individus sont en mesure de maîtriser l'utilisation de leurs données d'Internet par des solutions technologiques comme le recours à l'utilisation des VPN (*Virtual Private Network*) ou de TOR (*The Onion Router*). Mais ces systèmes sont également contro-

versés, car ils permettent à la fois d'empêcher certains usages et certaines pratiques et de les surveiller dans le but de les contrer. L'existence et la régulation de cet Internet « invisible » font partie maintenant du débat public.

En octobre 2013, les autorités américaines ont fermé le Silk Road, un marché parallèle créé en 2011 où l'on trouvait tout, de tout, et surtout de la drogue ! Depuis, les rumeurs veulent que SR 2.0 soit en ligne alors que le fondateur du réseau Silk Road, Ross Ulbricht, doit se défendre contre des accusations criminelles qui pourraient lui valoir des décennies de prison. Cette histoire implique aussi la Bitcoin Foundation. La création de ce marché sans loi et ni autorité, un idéal pour Ulbricht, pourrait lui coûter cher, au moins les 100 millions de bitcoins qu'il aurait amassés entre 2011 et 2013. Toutefois, effet boomerang, la justice américaine pourra-t-elle faire accepter une preuve qui repose sur les pratiques controversées de surveillance de la NSA du Big Data sur le Deep Web ? Catch-22 ! Le web est devenu un jeu d'échec. On voit ici les liens avec une autre controverse, celle de l'affaire Snowden. Encore un autre effet boomerang : c'est le TOR qui a permis à Snowden de disparaître en lui permettant d'avoir accès aux Big Data et de créer ce voile qui permet l'anonymat, l'effacement des traces. Double effet boomerang, c'est le US Naval Research Laboratory qui avait développé TOR pour protéger l'anonymat et la confidentialité des communications par plusieurs niveaux de chiffrement des dossiers des communications du gouvernement des États-Unis. Comme l'Internet, il est lié au DARPA (Defense Advanced Research Projects Agency) et le TOR Project est toujours financé par le gouvernement américain à 80 %, le reste provenant de la Suède et de membres de la société civile. Et il accepte les bitcoins depuis décembre 2013 !

Parallèlement, forcé de réagir, Barack Obama a dévoilé fin janvier 2014 une réforme de la NSA qui limite notamment l'écoute de dirigeants de pays alliés. Mais ce sont surtout les entreprises de la Silicon Valley qui l'attendaient car autre effet boomerang, les entreprises vont devoir faire face à de plus en plus de méfiance des utilisateurs.

La gouvernance d'Internet

Le débat sur la gouvernance d'Internet oppose deux modèles depuis la Conférence mondiale des télécommunications internationales de 2012 : le modèle multipartite (*multistakeholder*) d'un côté et le modèle intergouvernemental, promu par certains pays comme la Chine, la Russie ou le Brésil, de l'autre. La controverse entre les deux modèles a dégénéré et provoqué une crise institutionnelle à l'UIT. En mai 2013, une réunion a permis un certain

apaisement, mais l'affaire Snowden a relancé les débats. Paradoxalement, les réponses proviennent le plus souvent des États-Unis et des pays de l'OCDE, parce que c'est là que les questions sont soulevées : si les États-Unis, suivis généralement en cela par l'UE et le Canada, ont toujours favorisé un Internet libre d'entraves et de frontières, ils sont en première ligne face à l'effet boomerang de l'Internet transnational.

L'OCDE a adopté des principes de gouvernance pour Internet et privilégie le modèle multi-partite en raison de sa flexibilité et son échelle mondiale nécessaires pour répondre aux enjeux politiques qu'il soulève. La participation et le consensus sont les deux idées maîtresses du discours américain qui est également repris par l'OCDE. Internet étant un réseau de réseaux impactant sur plusieurs autres domaines, une approche de la gouvernance décentralisée, mais également globale, serait dès lors nécessaire. L'industrie, la société civile, le gouvernement, les experts techniques et scientifiques et le public en général sont donc interpellés, mais les différentes parties engagées n'ont pas un poids égal et ne recherchent pas les mêmes objectifs. C'est le talon d'Achille du modèle : la participation ne mène pas nécessairement au consensus. Mais surtout, il y a des oppositions à cette gouvernance dite « décentralisée » qui a pour effet de favoriser les acteurs les plus puissants.

Si l'on pouvait en douter, l'épisode Snowden a démontré qu'Internet était un espace politique et stratégique ; les États-Unis, avec leurs puissantes entreprises de l'économie numérique, jouent un rôle privilégié dans la gouvernance et la structure même d'Internet. Internet ne peut plus être présenté comme un espace décentralisé et apolitique. Loin de là, il est un espace complexe et structuré, maîtrisé par une vaste communauté aux pouvoirs différenciés.

La désintégration de la nouvelle économie américaine ?

Les États-Unis maîtrisent les dimensions idéologiques, économiques, sécuritaires et institutionnelles de la gouvernance d'Internet. Mais ce faisant, ils sont également les premiers à en subir les contre-coups et à devoir trouver des réponses à ce qu'il convient de considérer comme un changement de paradigme. Internet vient avec de nouvelles applications, des réseaux de nouvelle génération, des nouveaux services, des réseaux sociaux, de nouveaux modes de livraison des contenus, le commerce électronique, etc. Il prend de l'expansion modifiant les stratégies d'affaires, les règles du jeu et les cadres réglementaires et politiques dans de nombreux domaines. Internet n'est plus qu'une simple innovation ou un autre moyen de communi-

cation ; Internet est devenu à la fois un agent et un vecteur de changement.

À l'heure actuelle, l'Internet impose au capitalisme une nouvelle trajectoire à l'image des changements historiques du 19^e siècle provoqués par la révolution industrielle. De nouvelles pratiques, sous leurs formes politiques, économiques, culturelles, etc., se multiplient, légalement et illégalement, dans un cyberspace où les anciens modèles juridiques et politiques ne collent plus. Reste à trouver de nouvelles réponses, de nouveaux cadres de référence à cette nouvelle trajectoire historique que prend le système international. L'avenir s'annonce trépidant et il sera probablement, mais non exclusivement, tracé aux États-Unis qui devront trouver un moyen de partager la gouvernance d'Internet avec le reste du monde.

Références : UIT, *Me sure r la so ci é té de l'info ma ti on*, 2013.